

1 RÉSUMÉ MANAGÉRIAL

Depuis 1914, date de la création du Parc National Suisse, la volonté de la Confédération à valoriser et protéger les régions à haute valeur paysagère, culturelle et économique n'a cessé d'augmenter. Depuis 2007, les premiers parcs naturels régionaux voient le jour. Aujourd'hui, dix-neuf structures ont obtenu le label « *parc d'importance nationale* ».

Dans la région de l'arc jurassien, c'est en 2012, sous l'impulsion de différents groupes œuvrant pour la protection de la nature, que le Parc naturel régional du Doubs voit le jour. C'est également après des années d'études et d'efforts que la structure reçoit le fameux label « *parc d'importance nationale* ». La première charte est adoptée par seize communes des cantons de Neuchâtel, Berne et Jura. Après un peu moins de dix ans de fonctionnement, cette charte doit maintenant être évaluée pour le renouvellement du label.

En complément à cette évaluation légale, la direction du parc souhaite également faire un point de la situation sur deux éléments. Le premier concerne les différents taux de notoriété auprès de la population locale. Le second tient compte du degré d'acceptation sociale de la structure par les habitants des communes du parc. Actuellement, la direction estime que la structure est en déficit de notoriété et que la population n'est pas dans une situation d'acceptation sociale. De plus, les projets et activités ne seraient pas encore assez connus du grand public.

La réalisation de ce travail s'articule autour de deux types de littérature bien distincte. Le premier concerne la notoriété des marques et des territoires. Celui-ci permet de bien comprendre les éléments importants afin de mesurer les différents taux de notoriété. Le second type est axé sur l'acceptation sociale. Ces études, principalement réalisées par Samuel Depraz, maître de conférences et chercheur à l'Université de Lyon, permettent de définir les éléments nécessaires à la mesure de l'acceptation sociale d'une structure plus ou moins contraignante. C'est après la lecture et l'étude de cette littérature que j'ai pu développer les deux questions de recherche suivantes :

- Quels sont les différents taux de notoriété du Parc naturel régional du Doubs ? Et si nécessaire, quelles sont les mesures et actions à entreprendre afin de les améliorer ?
- Comment la population s'identifie au Parc naturel régional du Doubs et peut-on d'une manière ou d'une autre augmenter le degré d'acceptation sociale du parc par la population locale ?

Pour répondre à ces questions, une étude quantitative a été réalisée auprès de la population locale. Celle-ci a permis la collecte et l'analyse des éléments constitutifs de la notoriété et du degré d'acceptation sociale.

Dans un premier temps, l'existence du Parc naturel régional du Doubs est bien connue par la population locale. Cependant, certains éléments de marque sont largement en déficit de notoriété. C'est notamment le cas pour les activités et projets, de la charte graphique et des rôles et objectifs du parc. Du côté de l'acceptation sociale, la population s'identifie fortement à la région et souhaite s'investir activement pour la valorisation et la protection. Cependant, la qualité et l'efficacité de la communication du parc ne permettent pas aux habitants de s'identifier directement à la structure et par conséquent à l'accepter socialement.

Mes recommandations à la direction sont d'investir davantage dans la communication concernant les projets et activités afin d'améliorer cette notoriété. La volonté de la population de s'investir dans la valorisation et la préservation de la région étant présente, la participation de la population suivra forcément une fois la communication améliorée.